

## Commune de Saint-Galmier

# LISTE DES DELIBERATIONS

**PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 06 JUILLET 2022**

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 9 Juin 2022.
- Approuve, à l'unanimité, les créations de postes.
- Approuve, à l'unanimité, l'avenant n°2 au groupe d'assurance des risques statutaires du personnel.
- Approuve, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur du conseil municipal.
- Approuve, à l'unanimité, la modification des membres de la commission d'appel d'offres.
- Approuve, à l'unanimité, la modification des membres de la commission de délégation de service public.
- Approuve, à l'unanimité, la création d'une commission des marchés publics.
- Approuve, à la majorité, le prix des repas servis dans les cantines scolaires publiques.
- Approuve, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur des accueils périscolaires, de l'étude et de la restauration scolaire dans les écoles publiques de la commune.
- Approuve, à l'unanimité, le protocole d'accord avec la fédération nationale des centres musicaux ruraux pour l'enseignement de la musique à l'école publique.
- Prend acte de la présentation du rapport annuel du service géré en délégation - Casino municipal - saison 2020-2021.
- Prend acte des décisions du Maire.



Le Maire,  
Philippe DENIS.

*Affiché et mis en ligne le 7 Juillet 2022*